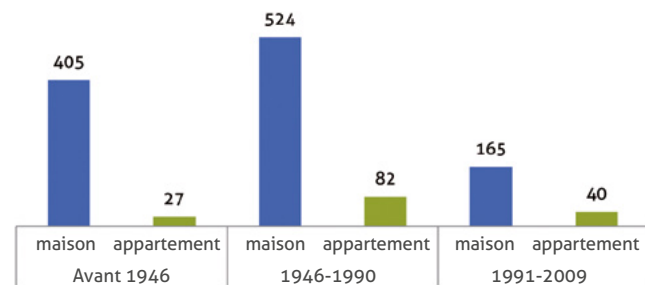
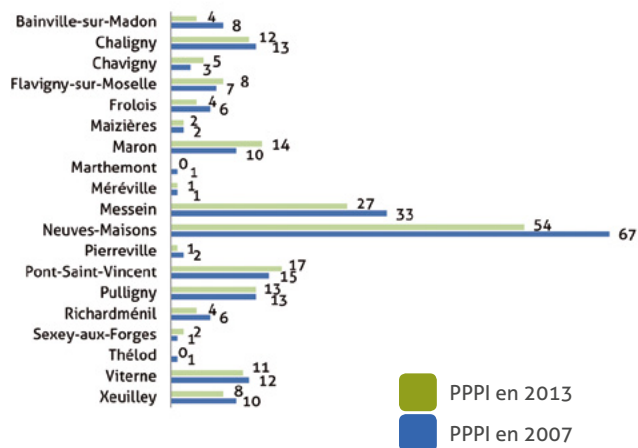


RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET HABITAT DÉGRADÉ

Période de construction des résidences principales



Parc Privé Potentiellement Indigne



Copropriétés dégradées C et D en 2009 :

1 dans la section cadastrale AB
7 dans la section cadastrale AE
2 dans la section cadastrale AI

En savoir plus sur les copropriétés dégradées :

D'après différents indicateurs comme l'état du bâti, les difficultés rencontrées par les propriétaires pour assurer l'entretien de leur bien, les copropriétés ont été évaluées, puis classées en quatre catégories selon leur potentiel de fragilité (D étant la catégorie la plus dégradée). Les espaces ruraux sont exclus du champ de l'étude.

Sources : rectorat et académie 54, INSEE, CAF54, cd-rom Anah sur l'habitat privé 2010, Filocom, RPLS2015, CCMM...

Les fiches des 19 communes sont téléchargeables sur le site : www.cc-mosellemadon.fr

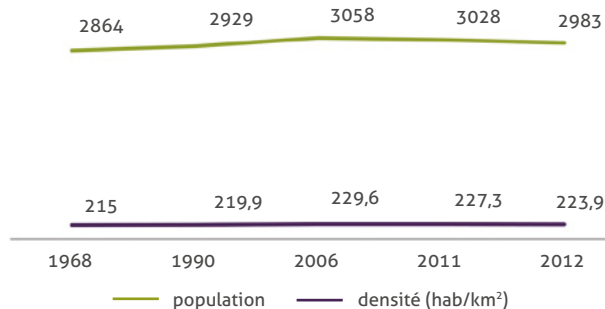
Observatoire de l'habitat

Fiche communale

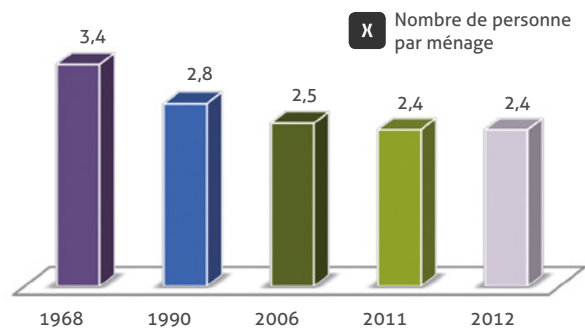
Chaligny

POPULATION

Evolution démographique

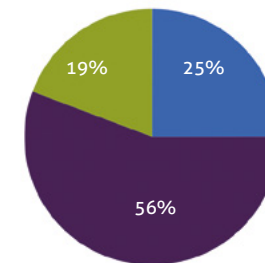


Taille des ménages



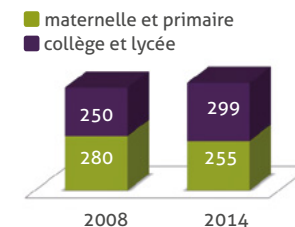
La fiche communale vous permettra à travers quelques chiffres clefs de rassembler les données caractéristiques de votre commune en matière d'habitat. La fiche servira notamment lors de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat 2015-2020.

Répartition par tranche d'âge en 2012



■ 0/19 ans
■ 20/64 ans
■ 65 ans et +

Enfants scolarisés



En 2014, **16 ménages** de la commune ont reçu des aides pour l'amélioration énergétique de leur habitat par la CCMM

16% des résidences principales ont été construites après 1991

En 2009, **10** copropriétés dégradées sont recensées

Depuis 2012, **13** ménages chalignéens ont perçu l'aide Habiter Mieux

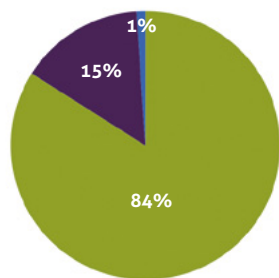
+ 119 habitants en 44 ans
Les personnes âgées sont plus nombreuses que sur le reste de la CCMM

La taille des ménages **diminue** (similaire à la tendance de la CCMM)

+ 24 élèves en 6 ans

LOGEMENT

Statut d'occupation en 2012



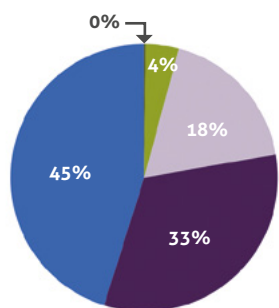
■ Propriétaire ■ Locataire
■ Logé gratuitement

	Nb en 2012		% en 2012		Moyenne en 2012	
	CHL	CHL	CCMM	M&M	CCMM	M&M
Parc total	1351	100%	100%	100%		
Résidences principales	1267	93,70%	92,45%	89,90%		
Résidences secondaires et logements occasionnels	12	0,90%	1,98%	1,50%		
Logements vacants	73	5,40%	5,72%	8,70%		
Maisons	1180	87,30%	86,40%	54,10%		
Appartements	170	12,60%	12,60%	45,10%		

CHL : Chaligny - M&M : Meurthe et Moselle
CCMM : Communauté de Communes Moselle et Madon

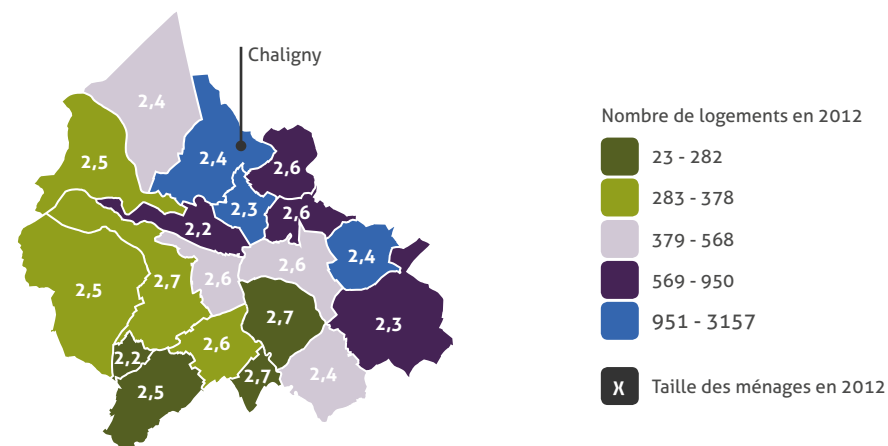
En 2013, **101** ménages ont bénéficié d'aide au logement : Allocation de Logement à caractère Familial (ALF), Allocation de Logement à caractère Social (ALS), et/ou Aide Personnalisée au Logement (APL).

Résidences principales selon le nombre de pièces en 2012



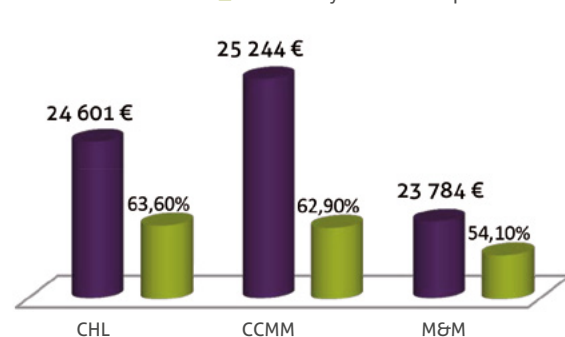
■ F1 ■ F2 ■ F3 ■ F4 ■ F5 et +

Carte sur la corrélation entre la taille des ménages et le nombre de logements en 2012 sur la CCMM



REVENUS

Revenus en 2011



En 2012, la médiane du revenu disponible par unité de consommation est de **20 623€**



+ de **85%** de maisons individuelles

+ de **80%** de propriétaires

Peu de petits logements

41 logements sociaux sur les 712 de la CCMM

11 logements communaux sur les 95 de la CCMM

En 2011, plus de foyers fiscaux imposables que sur le reste de la CCMM

En 2011, un revenu net déclaré moyen inférieur à la CCMM, mais supérieur à la Meurthe et Moselle

En 2010 parmi les ménages de la commune, **19,8%** des propriétaires occupants étaient susceptibles d'être éligibles aux aides ANAH. Parmi ces propriétaires occupants éligibles, **117** ménages auraient pu constituer un dossier pour l'adaptation du logement (pour les personnes âgées et ou handicapées)